



HONORAIRES DE TRANSACTION A LA CHARGE DU VENDEUR

À COMPTER DU 1ER AVRIL 2022

| PRIX DE VENTE HORS HONORAIRES EN FOURCHETTE DE PRIX TTC (TVA 20% incluses en euros) | HONORAIRES en Forfait |
|--|-----------------------|
| Cave, Garage ou box | 2.000 € |
| Jusqu'à 100.000 € | 8.000 € |
| de 100.001 € à 125.000 € | 9.000 € |
| de 125.001 € à 175.000 € | 10.000 € |
| de 175.001 € à 200.000 € | 11.000 € |
| de 200.001 € à 225.000 € | 12.000 € |
| de 225.001 € à 250.000 € | 13.000 € |
| de 250.001 € à 275.000 € | 14.000 € |
| de 275.001 € à 300.000 € | 15.000 € |
| de 300.001 € à 325.000 € | 16.000 € |
| de 325.001 € à 350.000 € | 17.000 € |
| de 350.001 € à 375.000 € | 18.000 € |
| de 375.001 € à 400.000 € | 19.000 € |
| de 400.001 € à 425.000 € | 20.000 € |
| de 425.001 € à 450.000 € | 21.000 € |
| de 450.001 € à 500.000 € | 22.000 € |
| de 500.001 € à 550.000 € | 23.000 € |
| de 550.001 € à 650.000 € | 25.000 € |
| de 650.001 € à 750.000 € | 30.000 € |
| de 750.001 € à 850.000 € | 35.000 € |
| de 850.001 € à 950.000 € | 40.000 € |
| Au-delà de 950.000 € | 50.000 € |
| Programme Neuf AQUEDUC | 4.80% |

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Les honoraires sont à la charge du vendeur (sauf en cas de mise en vente d'un bien dans le cadre d'une indivision successorale, les honoraires seront à la charge de l'acquéreur dans le mandat ; la mention en est faite dans l'annonce).

AGENCE DE SAINT MICHEL, 63 rue de Sainte Geneviève 91240 SAINT MICHEL SUR ORGE, dont le siège social est :
SAS AGENCE DU PERRAY au capital de 49.750 € - Siège social : 180 Avenue Gabriel Péri – 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
RCS EVRY n° 331 398 768 - Orias n° 14004915 - TVA Intracommunautaire : FR 54331398769
Titulaire de la carte professionnelle Transaction Gestion n° CPI 91012016000007596 délivrée par la CCI de l'ESSONNE
Code APE 6831Z - Membre de la caisse de Garantie GALIAN - 89 Rue de La Boétie 75008 PARIS - adhérent n°10591
Montant garanties : T : 260.000,00 € et G : 620.000,00 €



BARÈME DES FRAIS ET HONORAIRES

À compter du 1^{er} Août 2023

LOCATION

Pour les baux soumis aux dispositions de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20% à la charge du locataire :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail :

| | Zone non tendue | Zone tendue | Zone très tendue |
|---|---------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| Surface inférieure à 90 m ² | 8,00€ TTC par m ² | 10,00 € TTC par m ² | 12,00 TTC € par m ² |
| Surface comprise entre 90 et 120 m ² | 8,00 € TTC par m ² | 9,00€ TTC par m ² * | 12,00 € TTC par m ² * |
| Surface supérieure à 120 m ² | 8,00 € TTC par m ² * | 8,00 € TTC par m ² * | 12,00 € TTC par m ² * |

*Dans la limite du montant d'un mois de loyer charges incluses

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3,00 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires TTC au taux actuel de la TVA de 20%, à la charge du bailleur :

1/ Honoraires d'entremise et de négociation :

- 150,00 € TTC pour les surfaces habitables jusqu'à 30 m²,
- 100,00 € TTC pour les surfaces comprises entre 30 et 65 m²
- 70,00 € TTC Au-delà de 65 m².

2/ Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de la rédaction du bail :

| | Zone non tendue | Zone tendue | Zone très tendue |
|---|---------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Surface inférieure à 90 m ² | 8,00 € par m ² | 10,00 € par m ² | 12,00 € par m ² |
| Surface comprise entre 90 et 120 m ² | 8,00 € par m ² | 9,00 € par m ² * | 12,00 € par m ² * |
| Surface supérieure à 120 m ² | 8,00 € par m ² | 8,00 € par m ² * | 12,00 € par m ² * |

* Dans la limite du montant d'un mois de loyer charges incluses.

3/ Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée :

3,00 € TTC par m² de surface habitable.

Pour les baux commerciaux, dérogatoires ou professionnels :

Honoraires à la charge du preneur : Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA en vigueur de 20% équivalents à 3 mois de loyer hors charge.

Pour les baux parking et Box :

Honoraires à partager à concurrence de moitié entre le propriétaire et le locataire : 250,00 € H.T. soit 300,00 € TTC au taux actuel de TVA à 20,00 %.

SAS AGENCE DU PERRAY

180 Avenue Gabriel Peri 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS - Tél : 01.69.04.33.00

SAS AGENCE DU PERRAY au capital de 49.750 € - Siège social : 180 Avenue Gabriel Peri – 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS –

RCS EVRY 331 398 768 – Orias numéro 14004915 - TVA Intracommunautaire : FR 54331398769

Titulaire de la carte professionnelle Transaction Gestion n° CPI 91012016000007596 Délivrée par CCI de l'Essonne – APE 6831Z Membre de la caisse de Garantie GALIAN adhérent n°10591.

Montant garantie : T : 260.000,00 € et G : 620.000,00 €

89 Rue de La Boetie 75008 PARIS-

- Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante



BARÈME DES FRAIS ET HONORAIRES

À compter du 1^{er} Août 2023

GESTION

LOCATIVE

❖ Gestion locative et assurance loyers impayés :

- **Gestion locative** : 7,80 % TTC soit 6,50 % H.T. sur la base du total des sommes encaissées à l'exclusion du dépôt de garantie.
- **Garantie des loyers impayés** : 3,00 % TTC du total des sommes encaissées (en ce compris les frais de gestion du contrat)
- **Forfait clôture de mandat de gestion et solde de tout compte** : 150,00 € TTC soit 125,00 € H.T / mandat (sauf si la clôture fait suite à une vente réalisée par la SAS AGENCE DU PERRAY).
- **Frais de rédaction d'avenants au bail** : 150,00 € TTC soit 125,00 € H.T.

❖ Permis de louer :

- Établissement et dépôt en Mairie du dossier de déclaration de mise en location : 60,00 € TTC –
- Établissement et dépôt en Mairie du dossier de demande d'autorisation de location ! 120,00 € TTC

❖ Gestion des dossiers contentieux, sinistre dégât des eaux et dommage-ouvrage :

| GESTION DES DOSSIERS CONTENTIEUX ET DES SINISTRES | | |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Frais de dossier contentieux locataire (en cas d'absence de GLI) | 150,00€ HT / dossier | 180,00€ TTC / dossier |
| Frais de représentation aux commissions de conciliation ou d'arbitrage | 125,00€ HT / dossier | 150,00€ TTC / dossier |
| SINISTRES DEGAT DES EAUX ET DOMMAGE OUVRAGE | | |
| Frais de gestion de sinistre d'assurance | 150,00 € HT / dossier | 180,00€ TTC / dossier |

❖ Gestion technique des travaux et réparations

| GESTION DES TRAVAUX | | |
|---|------------|------------|
| Gestion des petits travaux et menues réparations | INCLUS | INCLUS |
| Gestion des gros travaux liés à la rénovation totale ou partielle du logement dont le coût dépasse 4000,00 € TTC | 3,34 % H.T | 4,00 % TTC |

SAS AGENCE DU PERRAY

180 Avenue Gabriel Peri 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS - Tél : 01.69.04.33.00

SAS AGENCE DU PERRAY au capital de 49.750 € - Siège social : 180 Avenue Gabriel Peri – 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS –

RCS EVRY 331 398 768 – Orlas numéro 14004915 - TVA Intracommunautaire : FR 54331398769

Titulaire de la carte professionnelle Transaction Gestion n° CPI 91012016000007596 Délivrée par CCI de l'Essonne – APE 6831Z Membre de la classe de Garantie GALIAN adhérent n°10591.

Montant garantie : T : 260.000,00 € et G : 620.000,00 €

89 Rue de La Boetie 75008 PARIS-

– Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante



BARÈME DES FRAIS ET HONORAIRES

À compter du 1^{er} Août 2023

❖ Revenus fonciers :

- Etat préparatoire à la déclaration des revenus fonciers : inclus dans le forfait gestion.

- Si intervention supplémentaire en vue d'une assistance pour compléter les formulaires fiscaux :
 - 130,00 € TTC de 1 à 3 lots.
 - 190,00 € TTC de 3 et 6 lots
 - 230,00 € TTC au delà de 6 lots

NB : Le taux actuel de TVA est de 20 %. Ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation. Les montants mentionnés ci-dessus sont susceptibles d'évolution selon le barème en vigueur de l'agence au moment de la prestation.

❖ Déclaration d'occupation des biens immobiliers :

- 50,00 € TTC de 1 à 3 lots.
- 80,00 € TTC de 3 et 6 lots
- 100,00 € TTC au delà de 6 lots

SAS AGENCE DU PERRAY

180 Avenue Gabriel Peri 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS - Tél : 01.69.04.33.00

SAS AGENCE DU PERRAY au capital de 49.750 € - Siège social : 180 Avenue Gabriel Peri – 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS –

RCS EVRY 331 398 768 – Orlas numéro 14004915 - TVA Intracommunautaire : FR 54331398769

Titulaire de la carte professionnelle Transaction Gestion n° CPI 91012016000007596 Délivrée par CCI de l'Essonne – APE 6831Z Membre de la caisse de Garantie GALIAN adhérent n°10591.

Montant garantie : T : 260.000,00 € et G : 620.000,00 €

89 Rue de La Boetie 75008 PARIS-

– Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante